



5 Novembre 2011

Trafic Aérien Français: Nous accusons Mme Nathalie Kosciusko-Morizet d'augmenter délibérément la pollution en Ile de France.

Madame, Monsieur le Député,

Pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, nos associations travaillent habituellement de façon constructive avec l'Etat et l'industrie aéronautique.

Nous sommes au service des riverains des deux plateformes aéroportuaires les plus importantes de notre pays, parfois depuis de très nombreuses années.

Nous accusons Madame Nathalie Kosciusko-Morizet de vouloir mettre en œuvre un projet qui augmentera considérablement la pollution atmosphérique en Ile de France et qui peut impacter financièrement tous les français.

La France a été récemment traduite devant la justice Européenne. Elle risque une très lourde amende pour le non respect de la réglementation sur la qualité de l'air dans de nombreuses régions, notamment dans l'agglomération parisienne.

Malgré cela, en accord avec l'industrie aéronautique, Nathalie Kosciusko Morizet **prévoit d'élargir et d'allonger les trajectoires** des avions en phase d'atterrissage, augmentant ainsi la consommation annuelle de kérosène d'au moins 22 millions de litres, **l'équivalent pour l'Ile de France de 220 000 voitures/jour !**

De ce fait, la Ministre de l'Écologie, choisit de rejeter dans l'air un supplément de 45 000 tonnes de CO2/an sans compter les oxydes d'azotes et les particules fines responsables, aujourd'hui, en France, de 42 000 décès/an.

Officiellement, Nathalie Kosciusko-Morizet prétend diminuer les nuisances sonores. En réalité, les gains de bruit perçu seront imperceptibles (<2,5 dB(A) sur quelques Km des trajectoires pour des avions à 65 dB(A).

Pour justifier son entêtement, Madame la Ministre de l'Écologie et des Transports valorise son projet par des arguments trompeurs ou réfutables.

Depuis près d'un an, avec l'aide d'experts, nous lui proposons des solutions alternatives de moindres nuisances pour tous sans déplacement des pollutions chimiques et sonores vers d'autres.

Malgré les demandes : du Président de la Région d'Ile de France, des Conseils Généraux de l'Essonne, des Yvelines, de Seine et Marne, de l'ancien Président du Sénat, de nombreux parlementaires et élus locaux, de la Fédération Nationale de Parcs Naturels Régionaux, les manifestations et pétitions, Mme la Ministre refuse toutes les propositions d'arbitrage.

Pour favoriser la croissance du transport aérien et tenter de débarrasser sa circonscription électorale d'une partie des nuisances qui l'affecte, Nathalie Kosciusko-Morizet n'hésite pas à nous tromper.

Madame, Monsieur le Député, allez vous la laisser faire ?

Les représentants des associations :

DIRAP, CIRENA, ForumFSCNA, ADN, CNADR, LES HETRES POURPRES, VIVRE À FORGES, ACNAB, ONASA, ADERA, ADFEEN, BEAUREPAIRE, APESA, l' UAPHVC.